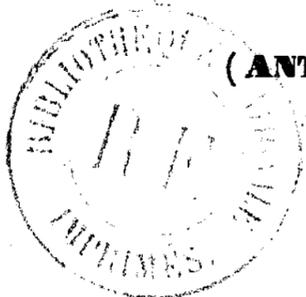


DE L'ÉGALITÉ

DES

RACES HUMAINES

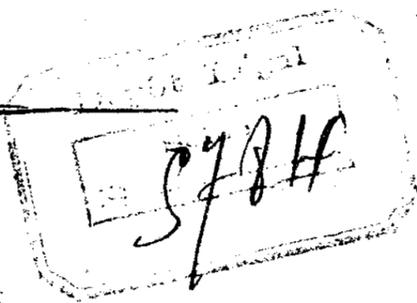


(ANTHROPOLOGIE POSITIVE)

PAR

A. FIRMIN

Membre de la Société d'anthropologie de Paris,
Ancien sous-inspecteur des écoles de la circonscription du Cap-Haïtien,
Ancien commissaire de la République d'Haïti à Caracas, etc.
Avocat.



PARIS

LIBRAIRIE COTILLON

F. PICHON, SUCCESSEUR, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Libraire du Conseil d'État et de la Société de Législation comparée,

24, RUE SOUFFLOT, 24.

—
1885

Tous droits réservés.



CHAPITRE VI.

Hiérarchisation factice des races humaines.

En maintenant l'unité de l'espèce humaine, nous rejetons par une conséquence nécessaire la distinction désolante des races supérieures et des races inférieures. (Alex. DE HUMBOLDT).

I.

LA DOCTRINE DE L'INÉGALITÉ ET SES CONSÉQUENCES LOGIQUES.

Bien que M. de Gobineau (1), qui réunissait à une grande érudition une faiblesse de conception et un manque de logique avérés, ait prétendu que « l'idée d'une inégalité native, originelle, tranchée et permanente entre les races est, dans le monde, une des opinions les plus anciennement répandues et adoptées », personne de ceux qui ont étudié l'histoire ne saurait admettre une telle assertion. Peut-être observe-t-on un esprit fait d'égoïsme et d'orgueil, qui a toujours porté les peuples civilisés à se croire d'une nature supérieure aux nations qui les entourent ; mais on peut affirmer qu'il n'y a jamais eu la moindre relation entre ce sentiment, qui est la conséquence d'un patriotisme étroit mais hautement respectable, et une idée positive de hiérarchie systématiquement établie parmi les races humaines.

Ainsi, dès l'antiquité la plus reculée, on voit les Égyptiens désigner les nations de race blanche, qui leur étaient connues, par les expressions de *race maudite de Schet* ou *plaie de Schet* (2). Mais traitaient-ils différemment les

(1) De Gobineau, *De l'inégalité des races humaines*, p. 35.

(2) Beauregard, *Des divinités égyptiennes*.

Ethiopiens, vainqueurs ou vaincus dans les guerres fréquentes qu'ils se faisaient, en évoluant sur tout le long parcours du Nil? Les Grecs considéraient les Perses comme des barbares; mais ils ne traitaient pas moins dédaigneusement les Macédoniens. Les Romains, quand ils luttèrent contre les peuples étrangers, ne firent pas de distinction entre les Numides bronzés et les Gaulois aux cheveux blonds.

La division des peuples en races distinctes, classées d'après les principes des sciences naturelles, n'a commencé à prendre place comme notion positive, dans l'esprit humain, qu'avec la naissance de la science ethnographique. Celle-ci, tout en paraissant çà et là, comme autant de lueurs indicatives, dans les œuvres historiques d'une importance sérieuse, ne s'est définitivement constituée qu'avec les travaux systématiques des naturalistes de la fin du XVIII^e siècle, ainsi qu'il en a été fait mention. N'est-il donc pas absolument inexact d'avancer que l'idée de l'inégalité originelle entre les races a été une des opinions les plus anciennement répandues, surtout quand on parle des races humaines dans le sens que la science moderne attache à ces termes?

La doctrine anti-philosophique et pseudo-scientifique de l'inégalité des races ne repose que sur l'idée de l'exploitation de l'homme par l'homme. L'école américaine a été seule conséquente avec elle-même, en soutenant cette doctrine; car ses adeptes ne cachaient pas l'intérêt capital qu'ils avaient à la préconiser. Aussi doit-on leur rendre cet hommage: autant les savants européens ont été timides, émettant leurs opinions avec des chétifs sous-entendus, autant ils ont été radicaux et logiques, même dans leurs erreurs. L'Européen tout en admettant la pluralité des espèces et leur inégalité comparative, protestera contre l'esclavage en des tirades magnifiques. Ce n'est pour lui

qu'une occasion superbe de cueillir une palme nouvelle dans le jardin fleuri de la rhétorique et de prouver par son humanitarisme de convention, qu'il a bien fait ses humanités. Mais qui ne sent la contradiction d'une telle tactique?

Pour moi, toutes les fois que je lis ces passages enlevés, ce style grave et pompeux où, tout en flétrissant ma race sur le front de laquelle on semble imprimer le sceau de la stupidité, on proteste éloquemment contre l'immoralité de l'esclavage, je ne puis m'empêcher de crier au pharisaïsme.

Broca, par exemple, qui n'hésite pas à dire son fait au noir Ethiopien, s'exprime avec une curieuse indignation contre le régime de l'esclavage. Mais croit-on que c'est sous l'inspiration des idées philosophiques de justice et de solidarité qu'il élève la voix?... Non, il n'est contrarié que parce que la question de l'esclavage était, à son avis, le principal obstacle mis à la propagation de la théorie polygéniste.

« Lorsque de généreux philanthropes, dit-il, réclamèrent avec une constance infatigable la liberté pour les noirs, les partisans de l'ancien ordre de choses, menacés dans leurs intérêts les plus chers, furent bien aises de pouvoir dire que les Nègres n'étaient pas des hommes mais seulement des animaux domestiques plus intelligents et plus productifs que les autres. A cette époque, la question scientifique fit place à une question de sentiment, et quiconque faisait des vœux pour l'abolition de l'esclavage, se crut obligé d'admettre que les Nègres étaient des Caucasiens noircis et frisés par le soleil. Aujourd'hui que les deux plus grandes nations civilisées, la France et l'Angleterre, ont émancipé définitivement les esclaves, la science peut réclamer ses droits, sans s'inquiéter des sophismes des esclavagistes. » Il est évident que ces paroles de Broca ne renferment rien d'exagéré. Comme tout son amour-

propre était mis en jeu dans la controverse du polygénisme et du monogénisme, il ne s'occupait que du triomphe de sa cause. Il pouvait bien oublier que le plus grand nombre d'esclaves noirs se trouvaient aux États-Unis et subissaient encore l'effet de la triste doctrine qu'il défendait si ardemment.

Cependant parmi les monogénistes, il y eut aussi des esclavagistes, en petit nombre d'ailleurs. Ceux-là n'imaginèrent rien de mieux que de faire de l'esclavage une institution divine. Ce fut une belle occasion pour leur terrible adversaire. Avec sa perspicacité, son sens exquis de dialecticien habile, Broca ne la négligea pas.

« Si tous les hommes descendent d'un seul couple, dit-il, si l'inégalité des races a été le résultat d'une malédiction plus ou moins méritée, ou bien encore si les unes se sont dégradées, et ont laissé éteindre le flambeau de leur intelligence primitive, pendant que les autres gardaient intacts les dons précieux du Créateur; en d'autres termes, s'il y a des races bénies et des races maudites, des races qui ont répondu au vœu de la nature et des races qui ont démerité, alors le révérend John Backmann a raison de dire que l'esclavage est de droit divin; c'est une punition providentielle, et il est juste, jusqu'à un certain point, que les races qui se sont dégradées soient placées sous la *protection* des autres, pour emprunter un ingénieux euphémisme au langage des esclavagistes. Mais si l'Ethiopien est roi du Soudan au même titre que le Caucasien est roi de l'Europe, de quel droit celui-ci imposerait-il des lois à celui-là, si ce n'est du droit que donne la force? »

Toute cette argumentation est irréprochable, à première vue, mais quelle en est la valeur réelle avec la doctrine de l'inégalité des races? Elle ne paraît si logique qu'en impliquant que l'Ethiopien, roi du Soudan, est l'égal du Caucasien, roi de l'Europe. Il suffit de supposer le premier infé-

rieur au second pour qu'elle devienne le plus spécieux des paralogismes. En effet, l'homme ne justifie sa domination sur les autres êtres de la création que par le sentiment qu'il a de sa supériorité, surtout intellectuelle et morale, sur tout ce qui vit et s'agite sur la surface du globe.

Hors de ce sentiment qui a pris dans nos consciences l'importance d'un fait indiscutable, planant au-dessus de toute démonstration, il faudrait bien considérer comme des actes de pure violence, l'usage arbitraire que nous faisons de tous les animaux, au gré de nos besoins. — Le fier lion que nous cherchons à détruire dans l'impossibilité où l'on est de le soumettre, l'éléphant gigantesque que nous dressons à notre usage, ne sont-ils pas aussi les rois du désert ou des forêts humides? Le poisson, dont nous alimentons nos estomacs délicats, n'est-il pas encore le roi des océans à l'onde amère? Si, parce que tous ces êtres ont un domaine qui leur est propre, il fallait les respecter, ne pas en disposer suivant nos besoins, ne pas nous reconnaître des droits sur eux, tout progrès deviendrait irréalisable. L'humanité, au lieu de dominer le reste de la nature, se serait condamnée à un étroit scrupule où toute personnalité et toute énergie auraient disparu.

Nous n'usons et n'abusons donc de tous les êtres de la création que par la conviction intime et profonde que nous avons de leur être supérieurs, ayant à réaliser une destinée d'une précellence incontestable, lorsqu'il s'agit de la comparer à leur chétive existence. Ce point de philosophie est d'une vérité irréfragable. Pour en offrir une preuve sensible, il suffit d'une réminiscence historique.

Dans les premiers temps du prosélytisme chrétien, les nouveaux convertis se sentaient pris d'un tel délire d'humilité que, bien souvent, leur idéal le plus élevé était de s'anéantir individuellement, afin de se mieux confondre dans l'ineffable unité de l'Église naissante. Cette interpré-

tation des Évangiles, où se découvre l'exagération des idées morbides issues des doctrines néo-platoniciennes, était surtout sortie de la secte des gnostiques. Parmi ceux-ci, les Carpocratens exagéraient à ce point le principe qu'ils s'abaissaient parfois jusqu'au niveau de la brute. Dans les agapes dont le scandale n'a pris fin que par l'interdiction du concile de Carthage, au IV^e siècle, ils s'oubliaient religieusement dans une promiscuité irritante et malsaine; mais ils voyaient un frère, un égal dans chaque animal.

Mangeaient-ils de la chair? ils en demandaient pardon à l'animal dont elle provenait. C'était une vraie folie. Et si toute l'Eglise avait versé dans une telle ornière, on ne pourrait imaginer jamais un plus grand obstacle contre le progrès de l'espèce humaine.

On peut faire la même réflexion sur les prescriptions religieuses de Boudha, où il est recommandé de respecter toute créature vivante, à l'égal de l'homme. Elles n'ont servi qu'à paralyser toute énergie humaine, retirant à l'humanité le stimulant nécessaire pour progresser et réaliser ses hautes destinées.

Il est évident que la supériorité de l'homme sur les autres créatures lui constitue seule un droit indiscutable de se les approprier et de s'en servir comme les éléments indispensables à son développement progressif. Si parmi les races humaines, l'une était reconnue supérieure aux autres, ce serait donc son droit de les asservir, en vertu d'une loi naturelle et logique, qui veut que les plus aptes dominant sur la terre. Sous ce rapport, le grand Stagirite que l'on a tant calomnié, par une fausse et insuffisante interprétation, est irréprochable en tant que logicien. S'il laisse quelque chose à critiquer dans ses déductions, ce n'est pas ses conclusions, mais bien les prémices d'où elles sont tirées. L'esclavage n'est une injustice qu'autant que

nous reconnaissons l'égalité virtuelle de tous les hommes et de toutes les races. Admettre leur inégalité, c'est donc légitimer la servitude de ceux qu'on prétend inférieurs. J'y insiste particulièrement ; car si, dans la politique intérieure et internationale, on reconnaît l'égalité de tous les hommes et de toutes les races aux mêmes charges comme aux mêmes dignités, il se conçoit peu qu'on érige, à côté de ces faits légaux, une théorie scientifique qui serait l'antipode de la théorie juridique.

L'inégalité des races humaines, si elle était réelle, légitimerait si bien l'esclavage que, d'une façon manifeste, le propriétaire de l'esclave ne peut le considérer un seul instant comme son égal, sans qu'il soit en même temps aiguillonné et accablé par la répulsion de sa propre conscience.

C'est un fait curieux que les Romains, qui ne se préoccupaient nullement des classifications naturelles, mais qui voyaient plutôt la question au point de vue juridique et philosophique, avaient pourtant senti le besoin de régulariser par une fiction spécieuse le droit de possession de l'homme par l'homme. Ces conquérants infatigables offrent, en effet, ce trait distinctif que, dans toute leur longue histoire, ils ont continuellement aspiré à édifier partout un ordre de choses légal et régulier, gage d'une paix stable qu'ils se croyaient destinés à imposer au monde entier par la force des armes !

Hæc tibi erunt artes, pacique imponere morem....

Eh bien, afin de légitimer l'esclavage, qui est une dérogation évidente au droit des gens, ils n'imaginèrent d'autre moyen que celui de faire de l'esclave un être inférieur aux autres membres de l'humanité. Aussi le droit romain définit-il l'esclavage par ces termes expressifs : *capitis diminutio*. Les esclaves, les *diminuti capitis*, présentaient aux yeux des citoyens une personnalité incomplète et infé-

rieure. L'homme ainsi diminué pouvait bien être considéré comme un objet de commerce dont la possession paraît tout aussi naturelle que celle d'une chose quelconque. C'est surtout le côté moral et intellectuel qu'on supposait annulé en lui ; car c'est de là que vient principalement la personnalité humaine.

Malgré l'avilissement profond dans lequel est tombé l'esclave, son maître le regarde encore comme plus nul que vil. *Non tam vilis quam nullus*, disait-on, en le désignant.

Cela expliquait tout. En réalité, il n'y a rien de moins acceptable que cette fiction qui subalternise un homme au point d'en faire une chose ; mais au point de vue de la logique pure, étant donné que l'esclavage existait, il fallait bien trouver une raison pour en légitimer l'institution, et jamais raison ne fut plus plausible que l'infériorité intellectuelle et morale (*diminutio capitis*) qu'on supposait juridiquement comme naturelle à l'esclave.

Les Romains allèrent plus loin dans les conséquences logiques du principe établi. Non-seulement ils considéraient les esclaves comme des êtres inférieurs aux autres hommes, ils en faisaient aussi, — longtemps avant les esclavagistes américains, — une espèce distincte. Florus le dit en termes exprès. D'après cet historien, les esclaves sont regardés comme une seconde espèce humaine, *quasi secundum hominum genus sunt*. Curieuse coïncidence ! N'y a-t-il pas à s'étonner de voir s'agiter toutes ces questions d'inégalité ethnique et de pluralité des espèces humaines dans la vieille civilisation romaine, si longtemps avant que la science anthropologique se fût constituée ? Mais il faut se rappeler surtout que les esclaves de l'antiquité étaient presque toujours de la même race que leurs maîtres et le plus souvent de la même nation. Non-seulement le blanc était l'esclave du blanc, mais des citoyens aujourd'hui égaux en droit pouvaient se trouver demain dans les rap-

ports de chose à personne. Il faut donc que les anciens aient trouvé une justification bien puissante dans l'idée de la domination naturelle et illimitée des êtres supérieurs sur les inférieurs, pour qu'ils aient eu le courage de pousser si loin la fiction légale, afin d'adapter les faits aux principes qui découlent de cette idée.

Une telle coïncidence prouve jusqu'à l'évidence que les esclavagistes sont seuls conséquents avec eux-mêmes en soutenant la théorie de l'inégalité des races humaines, étayée sur celle de la pluralité des espèces.

Il paraît donc impossible d'accepter l'existence de races supérieures et de races inférieures, sans reconnaître aux premières le droit de réduire les autres à la servitude, pourvu que la chose leur fasse utilité. Logiquement la loi qui veut que les meilleurs se développent par tous les moyens en leur pouvoir ne se circonscrit, dans les relations humaines et sociales, que par l'égalité des facultés qui implique l'égalité des besoins.

II.

BASES GÉNÉRALES DE LA HIÉRARCHISATION.

Mais voyons comment et par quels arguments les esclavagistes intéressés, les philosophes inconscients ou les savants aveuglés tâchent d'établir et d'expliquer la théorie de l'inégalité des races humaines. Peut-être faudrait-il ne nommer que les anthropologistes : car encore que la plupart des écrivains qui en parlent prétendent le faire au nom de la science, les anthropologistes réclament le droit exclusif de se prononcer avec compétence sur toutes les matières qui se rapportent à l'étude de l'homme. Il est incontestable que s'ils se pénétraient de toutes les données qu'il faut réunir pour faire de la bonne anthropologie, personne ne serait mieux préparé ni plus autorisé qu'eux à

s'occuper des questions de cette nature. Malheureusement, la science, malgré l'indépendance relative qu'elle a conquise dans notre siècle de liberté, reste encore souvent altérée par l'influence des idées ambiantes. Il suffit qu'un savant de grand talent, capable de prendre la direction d'un courant scientifique, ait adopté une de ces idées aussi puissantes qu'éphémères et lui ait donné un attirail respectable, avec des formules et des procédés méthodiques particuliers, pour que l'esprit d'école enraye tout progrès dans cette branche de la science, jusqu'à ce qu'il soit évidemment reconnu que le grand homme s'était trompé. D'ici là, on fait des investigations, on discute; on aperçoit vaguement la vérité. On raisonne parfois si bien qu'on semble vouloir même la proclamer. Mais vienne la conclusion! Si cette vérité est contraire à l'opinion de l'école, à la parole du maître, on aimera mieux faire preuve de la plus grande incapacité discursive, plutôt que de conclure contre la théorie adoptée.

En attendant, les anthropologistes après avoir divisé les types humains en trois groupes que les uns veulent appeler *racés*, et les autres *espèces* (la distinction importe peu ici) ont unanimement admis la doctrine de l'inégalité morale et intellectuelle de ces divers groupes. En vain cherche-t-on dans la plupart de leurs ouvrages une dissertation en règle sur une question aussi grave. On ne la rencontre nulle part. Pourtant, ils raisonnent généralement comme s'il s'agissait d'un fait si bien démontré qu'il n'y eût nulle nécessité de lui chercher un fondement scientifique. Où donc découvrira-t-on l'exposition catégorique de cette doctrine mystérieuse implantée à l'égal d'un dogme dans l'esprit de nos savants? Qui, nous initiera à ces arcanes de la science de l'homme?

Carus, en Allemagne, et M. de Gobineau, en France, ont écrit chacun un ouvrage spécial où la thèse de l'inégalité

des races a été soutenue d'une façon ostensible et positive. Le premier, encore qu'il fût un savant considérable, à la fois philologue, naturaliste et médecin, avait traité le sujet plutôt en philosophe qu'en anthropologiste. Quant au second, le plus radical, c'était un érudit, mais il manquait essentiellement de l'éducation scientifique exigée pour une telle œuvre. Il l'a conçue et écrite sans qu'il paraisse avoir eu le moindre soupçon ni des méthodes anthropologiques, ni des sciences accessoires qui y aboutissent. Il faut dire que lors de l'apparition de son ouvrage, l'anthropologie qui devait prendre un tel essort en France et à l'étranger, avec le zèle et le prosélytisme ardent de Broca, était encore fort négligée. Le traité sur *l'Inégalité des races humaines* parut en 1853 et ce n'est qu'en 1859 que fut fondée la « Société d'anthropologie de Paris » qui donna un nouveau branle à la science. Cependant les anthropologistes auraient-ils trouvé dans les conceptions fantaisistes et les paradoxes équivoques de M. de Gobineau une source de lumière tellement vive qu'ils en aient accepté les conclusions comme des paroles d'évangile? Sans le dire jamais, ils en donnent chaque jour la preuve.

Seulement, afin de revêtir cette doctrine d'un caractère scientifique, ils ont imaginé des expériences qui, basées tantôt sur l'anatomie, tantôt sur la physiologie, exécutées d'après leurs procédés, confirment à leur avis l'infériorité des noirs et des jaunes comparés aux blancs, suivant une échelle hiérarchique qui descend du Caucasien à l'Éthiopien dont les congénères occupent le plus bas degré. Tout cela n'est que confusément exprimé, çà et là, sans éclaircissement. Il est impossible de trouver dans un traité d'anthropologie un chapitre où l'ordre hiérarchique des races humaines soit explicitement reconnu; mais chaque ligne en implique l'idée. Je l'ai dit plus haut, on en parle comme d'un fait qui n'a besoin d'au-

cune démonstration aux yeux des hommes de science.

Je me propose pourtant d'étudier avec eux les procédés d'investigation qu'ils ont mis en usage dans une recherche aussi délicate. Là, on verra si les résultats sont suffisamment précis et concordants, si leur manifestation a surtout ce caractère invariable qui décèle des relations de cause à effet. Car, en l'absence d'un tel caractère, on ne pourrait tirer de ces investigations aucune conséquence logique et les constatations contradictoires se ruindraient les unes les autres.

Il faudra revenir sur la plupart des intéressantes questions que j'ai eu déjà l'occasion d'aborder. Mais au lieu d'être considérées au point de vue purement descriptif, ce sera sous une face nouvelle, beaucoup plus attrayante et instructive, avec une portée autrement grave, qu'elles se présenteront à notre examen.

Les mêmes principes qui ont amené les savants à déclarer que l'homme noir est un intermédiaire entre le singe et l'homme blanc, les ont conduits à considérer le premier comme inférieur au second, la race mongolique tenant le juste milieu. Sous l'empire des anciennes idées philosophiques qui faisaient de l'intelligence un don céleste, indépendant des accidents organiques du corps, il serait impossible de tenter une classification dont les facultés morales et intellectuelles fussent la base. Mais aujourd'hui qu'une psychologie rationnelle fait chaque jour appel à l'expérience, afin de parvenir à la découverte des rapports probables qui existent entre les facultés intellectives et le cerveau, on ne peut refuser à la science le droit incontestable de se livrer à de telles investigations. Qu'on crie au scandale du matérialisme ou qu'on y cède, c'est une conquête de l'esprit humain et elle doit lui rester entière. « En affirmant que la croissance du corps est une croissance mécanique et que la pensée, telle qu'elle est

exercée par nous a son corrélatif dans la constitution physique du cerveau, je crois que le matérialisme pourra maintenir sa position contre toute attaque. » Ainsi s'exprimait, en 1868, un des meilleurs esprits du siècle, le savant Tindall (1).

Chaque jour ne fait qu'apporter à cette opinion une confirmation de plus en plus éclatante. Aussi devrait-on accepter toutes les conclusions des anthropologistes, sans y voir un empiètement quelconque, si la science dont ils invoquent l'autorité nous répondait d'une manière claire et positive. Malheureusement pour eux, rien n'est moins certain que cette réponse.

Cette science ne nous trompe-t-elle jamais quand elle proclame l'existence d'une corrélation évidente entre les aptitudes du cerveau et la race? Bien plus, est-on même parvenu à découvrir le mécanisme par lequel les opérations intellectuelles correspondent aux fonctions du cerveau et comment elles se relient? Nous verrons plus tard la réponse des plus grands spécialistes. Mais pour en venir au fait, il vaut mieux aborder les différentes bases de comparaisons imaginées dans le but d'établir ou de consolider la doctrine de l'inégalité des races.

La supériorité d'un homme sur son semblable peut provenir de causes diverses. Au premier rang, il faut placer l'intelligence qui est le titre de supériorité le plus évident et le moins contestable. Viennent ensuite les avantages corporels, tels que la taille, la proportion des membres, la force musculaire, etc. A côté de l'intelligence, on pourrait bien mettre la moralité, comme à côté des avantages corporels, la beauté. Mais au point de vue pratique, c'est parfaitement inutile. Dans une lutte où il s'agirait que l'un des adversaires soumit l'autre à sa volonté, la mo-

(1) *British association for the advancement of science, 1868.*

ralité ne serait qu'une qualité négative. Le simple bon sens, qui est la forme élémentaire et pratique de l'intelligence, en ferait beaucoup mieux l'affaire.

On ne peut disconvenir qu'un haut développement moral ne soit une force respectable, puisqu'il concourt à raffermir la volonté et donne à l'homme cette faculté de la résistance qui est la manifestation la plus éloquente et la plus élevée de la vertu. Par elle, on trouve le secret de dominer les hommes et les choses, de braver même la douleur et la mort, dans la pratique d'un stoïcisme transcendant. Mais dans toutes les races comme dans tous les siècles, ceux qui pourront s'élever à ce degré de moralité seront toujours de nobles mais rares exceptions. On ne saurait logiquement prendre pour exemple ces natures d'élite qui, à force de contempler l'idéal du vrai et du bien, se sont insensiblement écartés de la règle commune.

Les mêmes réflexions s'appliquent à la beauté. Il faut bien convenir qu'elle accorde à celui qui la possède un avantage positif dans la grande lutte pour l'existence, aux époques où fleurit déjà la civilisation, quand les sentiments ont enfin acquis cette culture supérieure par laquelle la nature affinée de l'homme s'extasie devant les formes délicates et gracieuses et rend un culte muet à la troublante déesse. Mais ce prestige mystérieux n'exerce jamais sur l'homme un tel empire, que l'on puisse le compter comme un facteur sérieux dans les causes supposables de la supériorité ou de l'infériorité des races. Si donc, je venais à envisager les comparaisons qu'on a essayé d'établir ou qu'il serait possible d'établir entre les différentes races humaines, soit au point de vue de la moralité, soit à celui de la beauté, ce ne sera nullement pour en tirer un argument indispensable à la thèse de l'égalité des races. Ce sera plutôt dans le but de constater des faits qui prouvent l'aptitude semblable de tous les groupes humains à ma-

nifester toutes les qualités, à côté de toutes les imperfections.

III.

MESURES CRANIENNES.

Pour se faire une idée des aptitudes intellectuelles d'un individu que l'on rencontre pour la première fois, on n'examine pas tous les détails de sa face, dont l'ensemble compose la physionomie et doit indiquer, suivant certains gens, ses inclinations générales. On s'occupe plus particulièrement du développement de son front, et de la forme générale de sa boîte crânienne. Cela se fait instinctivement, comme si l'on pouvait lire dans ces protubérances, dans ces dépressions et dans ces courbes tantôt larges, tantôt étroites que présente la tête osseuse, les traces indélébiles des manifestations du cerveau. Chose curieuse ! Des personnes qui n'ont aucune idée de l'anthropologie, des gens illettrés même ont constamment cherché et cru trouver dans les formes de la tête le plus sûr indice de l'intelligence. La science n'a donc fait que suivre cet accord universel, en admettant, après des raisonnements plus ou moins probants, l'opinion aprioristique du vulgaire.

Les anthropologistes, se conformant à l'idée commune, ont imaginé plusieurs méthodes pour mesurer la capacité crânienne. La première en date est peut-être le cubage, dont j'ai déjà parlé et qui, selon moi, vaut bien les autres. Il est inutile de revenir sur les réflexions que j'y ai faites et j'aime mieux renvoyer le lecteur à la page 138 de cet ouvrage, où l'on constatera combien sont vagues et peu concordants les résultats que les anthropologistes en ont obtenus.

Cependant, à côté de ces incertitudes, il est bon que l'on remarque l'opinion du savant naturaliste Tiedemann. Au lieu d'opérer comme Broca, c'est-à-dire de procéder à

une double opération de *jaugeage* et de *cubage*, l'éminent professeur de Heidelberg se contentait du jaugeage, en se servant de grains de mil, qu'il entassait dans le crâne par des procédés invariables (1). « D'après les recherches de Tiedemann, dit César Cantu, le cerveau ordinaire d'un Européen adulte pèse de 3 livres 3 onces à 4 livres 11 onces (gr. 1212,50 à 1834,55); celui d'une femme de 4 à 8 onces de moins. A la naissance de l'homme, blanc ou noir, son cerveau pèse le sixième de son corps; à deux ans le quinzième, à trois ans le dix-huitième, à quinze ans le vingt-quatrième, enfin entre les vingt et les soixante-dix ans, d'un trente-cinquième à un quarante-cinquième. L'illustre savant en déduit que la prééminence actuelle du blanc sur le nègre ne tient à aucune supériorité congénitale de l'intelligence, mais à la seule éducation (2). »

En citant les paroles du grand historien, nous nous appuyons sur deux autorités, au lieu d'une; car il partage sans réserve les idées de Tiedemann. Toutes les fois qu'on rencontre ces hommes vraiment supérieurs, qui n'ont pas craint de diminuer leur mérite en proclamant des vérités qu'un sot orgueil falsifie dans la bouche de tant d'autres, on sent le besoin de saluer en eux les vrais représentants de la science et de la philosophie. En supposant même que les moyens d'investigation de Tiedemann ne fussent pas exempts de critique, comme l'a affirmé Broca, dont les théories anthropologistes sont absolument contredites par l'opinion consciencieuse du savant allemand, l'avenir prouvera de plus en plus que la raison était du côté de celui-ci.

M. Paolo Mantegazza (3), marchant sans doute sur les

(1) *Das Hirn des Negers mit dem des Europäers und Orang-Outangs vergleichen.*

(2) César Cantu, *Histoire universelle.*

(3) *Dei caratteri gerarchia del cranio umano in Arch. dell antrop. e la etnol.* Florence, 1875.

traces de Broca, a cru trouver un caractère de distinction hiérarchique entre les races humaines dans les diverses dimensions de la cavité orbitaire. Après différentes mensurations et comparaisons faites sur des crânes humains et des crânes de singes anthropomorphes, reposant d'ailleurs sur des données aussi arbitraires que celles dont tous les anthropologistes nous fournissent le fréquent exemple, le savant professeur de Florence a formulé une proposition assez bizarre. A son avis, « la capacité orbitaire serait d'autant plus petite relativement à la capacité cérébrale, que la place hiérarchique est moins élevée dans la série organique. » Je ne nie aucunement la sagacité de M. Mantegazza, dont les qualités d'observateur éminent sont bien connues dans le monde savant. Mais ne pourrait-on pas se demander, en considérant la topographie ostéologique du crâne, quel rapport sérieux il peut y avoir entre la capacité de l'orbite et le fonctionnement du cerveau? Malgré toute la bonne volonté que l'on puisse mettre à accepter ces méthodes de généralisation hâtive, à l'aide desquelles on prétend tirer des sciences naturelles beaucoup plus qu'elles ne peuvent donner, on ne saurait rien trouver ici qui justifie une telle hypothèse. Peut-être le savant anthropologiste florentin y voyait-il un cas de *subordination des caractères*, principe un peu vague, mais assez commode pour établir des théories plus ou moins rationnelles. Mais alors il n'a pu arriver à une telle déduction que par l'étude de faits nombreux, constants, concourant harmoniquement à la consécration de son hypothèse. Or, tous les faits viennent en prouver l'inconsistance avec une profusion vraiment désespérante. En étudiant la capacité orbitaire des diverses races humaines, on ne trouve aucun résultat qui confirme la hiérarchie supposée par M. Mantegazza. Pour s'en convaincre, il suffit de revoir les groupements qui figurent dans le tableau qu'en

a transcrit M. Topinard et que nous avons vu précédemment (1).

Il faut donc passer à d'autres procédés.

Il existe une méthode de mensuration extérieure du crâne, fort simple et dont on se sert pour en avoir la *circonférence* horizontale. On l'exécute à l'aide d'un ruban qu'on a soin de graduer auparavant. La plupart des anthropologistes prennent cette mesure, en partant du point sus-orbitaire et en contournant la tête jusqu'à la plus grande saillie occipitale, d'où ils reviennent au point de départ en continuant par le côté opposé (2). Mais M. Welcker a pensé qu'il vaut mieux opérer en faisant passer le ruban par les bosses frontales, bien au-dessus de l'arcade sourcilière, en parcourant la circonférence entière. Je crois que le mode d'opérer du savant anthropologiste allemand est de beaucoup le meilleur ; car dans tous les crânes d'un beau développement, il y a toujours une augmentation assez sensible du diamètre antéro-postérieur, vers la région des protubérances appelées vulgairement bosses frontales.

« Mesurée de cette façon, dit M. Topinard, et par le procédé ordinaire, la différence était de trois millimètres en moins par le procédé de Welcker chez 25 Auvergnats et de 18 en plus chez 25 Nègres. Ce qui provient de ce que la région des bosses frontales était peu développée chez les premiers et, au contraire, très saillante, très élevée chez les Nègres que le hasard nous a livrés. »

Ce fait est d'autant plus notable que la physiologie du cerveau a généralement démontré que la portion antérieure et élevée de l'encéphale, comprenant les lobes cérébraux, est celle où se trouvent réunis tous les organes des facultés intellectives. Peut-être n'y a-t-il pas toujours une

(1) Voir page 139 de cet ouvrage.

(2) Voir Topinard, *L'anthrop.*, p. 251.

coïncidence positive entre ces bosses frontales dont l'aspect nous impressionne tant et les faits dont elles paraissent être les signes ; mais c'est bien ici le cas d'invoquer la loi de la *corrélation des caractères*. Il arrive bien rarement que ces protubérances du crâne ne soient pas l'indice de grandes dispositions intellectuelles, que les fonctions du cerveau aient été bien exercées ou non. Toutes les fois qu'on rencontre un individu avec un tel signe sur son front, on peut bien affirmer que s'il n'est pas une puissance, il a au moins toute l'étoffe nécessaire pour le devenir : l'intelligence et la volonté ! Puissance essentiellement libre et indépendante, d'ailleurs, capable d'autant de bien que de mal, mais la seule qui accorde à l'homme le privilège de dominer ici-bas. Sans doute, elle reste souvent latente, et meurt avec l'agent qui aura passé inutile sur la terre, dans l'ignorance de sa propre force et de son haut prestige ; mais c'est comme ces matières inflammables qui s'évaporent lentement dans l'espace tranquille, quand elles pourraient embraser le monde si une seule étincelle y tombait. Cette étincelle ici, c'est l'instruction. Le jour où les Noirs seront instruits ; que l'idée, enfermée en ces larges fronts aux bosses superbes, sera mise en fermentation par le levain que composent pour l'esprit les signes mystérieux de l'alphabet, il sera l'heure de comparer les races humaines, avec leurs aptitudes respectives. Agir dès maintenant, dans la recherche d'un résultat sérieux, mais en jugeant les arbres selon les fruits qu'ils ont portés, c'est illogique et prématuré. Cependant, d'ores et déjà, on sent que l'œuvre se réalise lentement, invisiblement. C'est comme la fleur encore enfermée en son calice, ayant sa corolle enroulée, ses pétales pleins de sève ; les pistils et les étamines frissonnant dans leur amour occulte : fleur vraiment riche d'espérance, mais qui n'attend que les rayons du soleil pour y puiser d'abord le parfum et la

beauté, et étaler ensuite en pleine lumière, le germe des créations futures !

Que de grains enfouis dans la terre généreuse et destinés à devenir de gros arbres ! On n'a besoin ni de la sibylle antique, ni de la pythonisse biblique pour pressentir cette éclosion de l'avenir et la saluer par le cœur. Déjà elle est manifeste. *Deus, ecce Deus !...*

Mais il faut quitter ce ton. En mettant la main à cet ouvrage, nous nous sommes bien promis de n'y apporter aucun enthousiasme ni aucune colère. Ce qu'il faut pour éclaircir des questions de l'importance de celle qui nous occupe, c'est le langage simple et austère de la science. Minerve était sans fard. Passons donc à un autre de ces caractères anthropologiques, en lesquels on croit saisir une marque de hiérarchie entre les groupes bigarrés de l'espèce humaine.

Il s'agit du *transverse frontal minimum*. « Il se mesure, dit M. Topinard, des deux points les plus rapprochés de la crête temporale, au-dessus des apophyses orbitaires externes. » Pour trouver ces deux points, il suffit, en tenant l'index et le pouce fixés en forme d'équerre sur chaque côté de la partie supérieure du front, de les glisser ensemble et de haut en bas : le diamètre se rétrécit assez sensiblement jusqu'au point où les arcades sourcilières les arrêtent. On peut considérer cette mesure comme un des indices du volume du cerveau, car elle donne la largeur de sa base antérieure. Voici les résultats qu'en offre M. le professeur Topinard :

	mm
384 Parisiens.....	95.7
88 Auvergnats.....	97.7
60 Basques espagnols.....	96.1
58 — français.....	96.2
69 Bretons-Gallots.....	98.0

	mm
63 Bas-Bretons.....	97.3
18 Caverne de l'Homme-Mort.....	92.0
8 Lapons.....	100.0
28 Chinois.....	92.5
15 Esquimaux.....	94.1
82 Nègres d'Afrique.....	94.2
22 Nubiens.....	93.2
54 Néo-Calédoniens.....	93.5
8 Tasmaniens.....	94.0
12 Australiens.....	92.7

Pour se dispenser de toute dissertation oiseuse sur ce tableau, il suffit d'observer que les groupes dont les moyennes se rapprochent le plus sont les Basques français, les Basques espagnols, les Parisiens, les Nègres d'Afrique et les Esquimaux. Pour obtenir ce rapprochement, j'ai pris les Parisiens comme terme moyen de comparaison. Ce choix est d'autant plus rationnel que, chose curieuse! le chiffre de 95^{mm}7, représentant la moyenne des Parisiens, est aussi celui qui se rapproche le plus de la moyenne de tous les chiffres du tableau, laquelle est de 95.2.

Quelle conclusion peut-on tirer de pareilles constatations? Peut-on y trouver un caractère de hiérarchie quelconque? Non seulement les chiffres intermédiaires sont distribués entre des races absolument distinctes les unes des autres, mais encore les Lapons ont une moyenne infiniment supérieure à celle des autres groupes et le Chinois vient au-dessous des Australiens. Partout c'est donc le même désordre. La nature se moque des anthropologistes et les confond au moment même où ils exécutent ces savantes mensurations qui ne sont en réalité que des jeux puérils, plutôt un sujet de distraction que l'objet d'une investigation sérieuse.

Cependant il n'est pas possible que la science admette des catégories distinctes, hiérarchiques, parmi les races humaines, avant qu'elle ait exposé et discuté les preuves expérimentales dont elle s'étaye pour affirmer un fait de cette importance. Il faut donc recourir éternellement à de nouveaux procédés.

Nous parlerons encore une fois de l'*angle facial* de Camper, bien qu'à notre avis elle n'ait aucune signification dans l'ordre des recherches que nous faisons actuellement. M. Topinard, qui a fait une étude savante sur ce genre d'investigation anthropologique, compte quatre variantes de l'angle facial et conclut en faveur de celle de Cloquet. Malheureusement, lorsque la dernière édition de l'*Anthropologie* a paru, les mensurations faites dans les conditions indiquées comme les meilleures n'étaient pas encore exécutées et nous ne savons, au juste, où les trouver, en cas qu'elles aient été exécutées depuis. Le tableau que le lecteur va parcourir est donc un résultat obtenu par le procédé de Jacquart. Pour ne pas embrouiller l'esprit avec un trop grand amas de chiffres, je n'inscrirai ici que l'angle pris au point sus-orbitaire, ou angle *ophrio-spinal* de Broca.

Il est inutile de signaler les différences qui existent entre cet angle et celui mesuré ordinairement de la glabelle à l'épine nasale.

Dans ces conditions, nous avons le tableau suivant tiré de celui qu'a inséré M. Topinard à la page 294 de son *Anthropologie*, ouvrage où je prends la majeure partie de mes chiffres. J'ai omis les chiffres présentés pour les femmes de diverses races les trouvant inutiles ici.

3 Auvergnats	75.11
28 Bas-Bretons.	76.81
36 Bretons-Gallots.	74.42
29 Basques français.	75.41

42 Basques espagnols.	75.18
13 Esquimaux	74.43
28 Chinois	72.37
35 Malais.	74.12
136 Nègres d'Afrique.	74.81
69 Néo-Calédoniens.	72.39

En étudiant ce tableau, on voit que l'angle facial le plus ouvert, qui se trouve dans la race blanche, est celui des Bas-Bretons, mesurant 76.81 ; l'angle le plus aigu est celui des Chinois, race jaune, mesurant 72.37. Les Nègres viennent avant les Bretons-Gallots et la différence entre eux et les Bas-Bretons n'est que de deux degrés (76.81 — 74.81). Bien que les chiffres de Broca ne soient pas les mêmes que ceux donnés par M. Topinard, l'auteur des *Mémoires d'Anthropologie* avait constaté cette même différence de deux degrés, « chiffre inférieur, dit-il, à l'étendue des erreurs qui résultent des variétés de direction et de volume de l'épine nasale (1). »

Il faut encore se rappeler qu'il ne s'agit ici que des moyennes qui n'auront jamais d'autre valeur, en anthropologie, que l'approximation d'un type idéal, caractérisant chaque groupe ethnique, type qui n'existe pas dans la nature et qui varie selon le caprice de l'investigateur. Dans les oscillations des *maxima* et des *minima* qu'on a confondus dans chaque série, afin d'en tirer les moyennes que nous venons de lire, il doit y avoir un désordre, un entrecroisement encore plus évident et significatif, dénonçant l'inanité des théories arbitraires par lesquelles on persiste à diviser les races humaines en supérieures et inférieures. « Si l'on n'étudiait que les caractères qui établissent le degré de supériorité ou d'infériorité des diverses races

(1) Broca, *loco citato*, t. IV, p. 676.

humaines, on n'en étudierait qu'un bien petit nombre (1), » dit Broca, en parlant de cet angle de Jacquart. Mais quel est ce petit nombre de caractères ? Le maître s'est-il donné la peine de nous les indiquer ? On a beau les chercher, c'est en vain, on ne les rencontre pas. Comme la pierre philosophale des alchimistes du moyen âge, ce petit nombre de caractères semblent toujours se laisser découvrir ; mais quand les savants anthropologistes croient y mettre la main, un génie malfaisant les nargue et les abandonne morfondus devant les crânes grimaçants et les instruments qui luisent entre leurs doigts, sans leur offrir jamais cette lumière après laquelle ils aspirent. Il faut donc que ce petit nombre soit bien petit et, jusqu'à preuve du contraire, on est autorisé à le considérer comme égal à zéro.

Mais alors comprend-on des affirmations aussi catégoriques que celles de M. de Quatrefages qui n'écrit pas en philosophe philosophant, mais en anthropologiste authentique, *ex professo* ? Ne croirait-on pas, à lire les expressions fières et prétentieuses de l'éminent naturaliste, qu'il parle d'après des données scientifiques, non-seulement établies, mais encore indiscutables ? Mais tournons plutôt une page de l'*Espèce humaine*.

« L'ensemble des conditions qui a fait les races, dit l'auteur, a eu pour résultat d'établir une inégalité actuelle, qu'il est impossible de nier. Telle est pourtant l'exagération des négrophiles de profession, lorsqu'ils ont soutenu que le Nègre était dans le passé et tel qu'il est, l'égal du Blanc. Un seul fait suffit pour leur répondre.

« Les découvertes de Barth ont mis hors de doute ce dont on pouvait douter jusqu'à lui, l'existence d'une *histoire politique* chez les Nègres. Mais cela même ne fait que

(1) Broca, *Ibidem*, p. 680.

mettre encore plus en relief l'absence de cette histoire intellectuelle qui se traduit par un mouvement général progressif, par les monuments littéraires, artistiques, architecturaux. Livrée à elle-même la race nègre n'a rien produit dans ce genre. Les peuples de couleur noire qu'on a voulu lui rattacher, pour déguiser cette infériorité par trop manifeste, ne tiennent à elle tout au plus que par des croisements où domine le sang supérieur. »

Voilà des paroles bien tranchantes, en vérité. L'opinion du savant professeur du Muséum de Paris est claire, précise et exprime sur cette question de la hiérarchie des races humaines. Cela suffit-il, cependant? J'accepterais volontiers que M. Renan — ou bien M. de Gobineau, qui ne se doutait de rien, — parlât ainsi, *ore rotundo*, croyant que l'artifice d'une période bien tournée suffit pour consacrer des suggestions arbitraires et changer une pensée orgueilleuse en vérité indiscutable. Mais quand la parole est donnée à un naturaliste entouré de tout le prestige et de tout l'éclat que procurent la conquête successive de toutes les palmes universitaires et l'autorité incontestable du talent toujours égal à lui-même, il n'en saurait être ainsi.

M. de Quatrefages a eu tous les genres de succès de la chaire professorale et tout le rayonnement de la gloire qu'attire sur l'écrivain l'union des formes élégantes avec la profondeur du savoir. Néanmoins, ce qu'on a droit de rechercher en lui, c'est plutôt le savant, non un savant quelconque, mais le savant naturaliste, le savant anthropologiste. Or, le fait qu'il avance pour réfuter ceux qui font profession de croire que le Noir est égal au Blanc, n'est pas une réponse scientifique, c'est un pur jeu de rhétorique que nous pourrions réduire à sa juste valeur, en lui posant une simple question. Depuis combien de temps les blancs Européens possèdent-ils cette *histoire intellectuelle* dont parle M. de Quatrefages, en faisant semblant

d'ignorer l'histoire générale des nations et des races qu'ils représentent?.... Mais ce n'est pas encore le moment de faire une réponse capable d'édifier l'illustre savant.

Cherchons donc encore dans l'arsenal des méthodes anthropologiques et voyons si nous n'en trouverons pas une qui, appliquée au crâne, fasse voir d'une manière catégorique que l'infériorité du nègre est un fait évident et incontestable.

Par le plus heureux à-propos, il nous tombe ici, sous les yeux, un procédé comparatif imaginé par le professeur de Quatrefages lui-même : c'est la mesure de l'*angle pariétal*. Pour trouver cet angle, on mène de chaque côté de la face, — aux extrémités externes des arcades bizigomatiques, en bas, et à celles du diamètre frontal maximum, en haut, — deux lignes qui se rencontrent en haut quand l'angle est positif, sont parallèles quand l'angle est nul et se rencontrent en bas quand l'angle est négatif.

M. Topinard a donné la liste des moyennes groupées d'après cette mesure avec leurs variations de *minima* à *maxima*. Je n'insère pas ici ce tableau parce que, d'une part, cet ouvrage est déjà passablement hérissé de chiffres et, de l'autre, le résumé donné par l'auteur de l'*Anthropologie* en explique assez clairement le résultat pour qu'on puisse se passer du reste.

« De ces données, dit-il, il résulte : 1° que les limites individuelles de l'angle pariétal varient de -5 à $+30$, et les moyennes des races les plus divergentes de $+2,5$ à $+20,3$; 2° que les angles de 35 à 39 degrés représentés sur les figures qui accompagnent la description de Prichard et qui le portaient à qualifier le crâne mongol de pyramidal ne s'observent jamais; 3° que le crâne le plus ogival, pour se servir de son expression, celui dont les arcades zigomatiques sont le plus visibles par la méthode de Blumenbach, se rencontre chez les Nègres océaniens et non chez les

Mongols ; 4° que dans l'ordre inverse, l'angle négatif, celui dont les arcades zigomatiques sont les moins saillantes, s'observent chez les Auvergnats, les Lapons et les Nègres africains (1). »

La remarque finale est caractéristique, en ce que les Auvergnats, les Lapons et les Nègres africains qui se trouvent réunis dans les races dont les arcades zigomatiques paraissent *cryptoziges* sont les représentants des trois principales races, à savoir : la blanche, la jaune et la noire.

La conclusion du professeur Topinard est positive. « L'angle pariétal de M. de Quatrefages, en somme, fournit un excellent caractère à la craniologie, mais *il n'a rien de sériel* et contrarie les vues émises par Blumenbach et Prichard. »

C'est donc en vain que nous nous efforcerions de découvrir un procédé craniométrique, par lequel on puisse dénicher le caractère mystérieux qui aide les anthropologistes à reconnaître les différences qui indiquent une hiérarchie naturelle entre les divers groupes de l'espèce humaine. Qu'on tourne ou retourne le crâne, il reste muet, avec son aspect sépulcral. Sombre sphinx, il semble nous dire plutôt qu'en parcourant tout le cycle de la vie, depuis le premier mouvement du protoplasma, qui prend des ébats savants dans la vésicule germinative, jusqu'à l'heure où, le front courbé vers la tombe, le vieillard exsangue s'éteint et ferme les yeux à la lumière, l'homme vit, s'agite et progresse, mais rentre enfin au réservoir commun qui est la source des êtres et le grand niveau égalitaire. Assurément, ce n'est pas cette égalité dans la mort qui fait l'objet de nos investigations actuelles ; mais les têtes de mort, quoi qu'on fasse, ne diront jamais autre chose. La

(1) Topinard, *loco citato*, p. 296.

pensée, l'intelligence, la volonté, en un mot, tout ce qui constitue une supériorité réelle a certainement résidé en elles. Mais c'est comme les princes qui ont passé quelques instants sous des toits humbles et bas : ces lieux ne peuvent jamais garder intégralement le cachet magnifique dont ils ont eu l'empreinte passagère.

Aussi quitterons-nous le crâne extérieur, qui paraît impuissant à nous éclairer, pour suivre les anthropologistes dans l'étude spéciale du cerveau. Là sans doute, nous trouverons le secret, la *recondita dottrina*, que nous recherchons avec tant d'ardeur ; secret magique à l'aide duquel on peut distinguer enfin le sceau de supériorité dont la nature a marqué les uns, et les signes d'infériorité qui font des autres les plus infimes représentants de l'espèce humaine.

Si la science, devant laquelle je suis habitué à m'incliner, me dévoile enfin le mot cabalistique ou le fil caché qu'il faut avoir pour forcer la nature à parler, alors même que ma conviction devrait faire place aux plus pénibles désillusions, j'écouterai déconcerté, mais résigné. Mais, si malgré la meilleure volonté, il est impossible de pénétrer ces arcanes de l'anthropologie ; si, telle qu'une courtisane capricieuse, elle a caché toutes ses faveurs, pour en faire comme une auréole autour du front illuminé des Morton, des Rehan, des Broca, des Carus, des de Quatrefages, des Büchner, des de Gobineau, toute la phalange fière et orgueilleuse qui proclame que l'homme noir est destiné à servir de marchepied à la puissance de l'homme blanc, j'aurai droit de lui dire, à cette anthropologie mensongère : « Non, tu n'es pas une science ! »

En effet, la science n'est pas faite à l'usage d'un cénacle fermé, fût-il aussi grand que l'Europe entière augmentée d'une partie de l'Amérique ! Le mystère, qui convient au dogme, l'étouffe en l'avalissant.